

**Monsieur le Président de l'Association
d'Usagers du Port de La Roche Bernard,
Marzan, Férel
Adhérent UNAN 56
7, La Voute
56130 FEREL**

Objet : Avis navigateurs IAV du 2.05.16
Fermeture écluse mai 2016

N/Réf. : Aldo PENASSO,
Responsable du Pôle Eau Potable et Hydraulique

Monsieur Le Président,

Nous avons pris bonne note de votre mécontentement suite à l'avis de fermeture de l'écluse d'Arzal publié le 2 mai 2016.

Nous tenons tout d'abord à vous assurer que ces interruptions ne traduisent aucunement de la part de l'IAV un manque de considération à l'égard des associations de plaisanciers, et plus généralement à l'égard des usagers navigants.

Les travaux de rénovation du système de supervision/télégestion/automatismes en cours sur le barrage sont nécessaires eu égard au vieillissement des équipements en place et au renforcement des normes sur la sécurité informatique. Il s'agit d'un investissement conséquent (184 000 € HT) qui permettra à la fois de moderniser et de sécuriser l'ouvrage. Ces travaux étaient initialement programmés pendant la période hivernale mais ont dû être décalés de quelques mois, la consultation des entreprises ayant été plus longue que prévue, du fait de la complexité et de la technicité de l'opération à réaliser.


Nous avons veillé à maintenir au maximum la continuité de fonctionnement de l'écluse, mais des interruptions de service étaient malheureusement inévitables. Nous les avons néanmoins fractionnées, positionnées en milieu de semaine, après le pont prolongé du mois de mai et avant la pleine saison estivale, pour qu'elles soient le moins perturbantes possibles.

Les dates de basculement n'ont été calées définitivement avec le titulaire du marché que début avril, il nous était donc impossible de vous les communiquer avant. Néanmoins, l'information aurait pu et dû être relayée lors des réunions du 18 avril 2016 (comité d'estuaire) et du 24 avril 2016 (point sur la situation hydrologique de la Vilaine), et nous nous excusons vivement de cet oubli, conséquence d'une mauvaise communication entre les services. Nous veillerons à l'avenir à ce qu'une telle situation, source pour vous de légitimes interrogations, ne se reproduise pas.

Nous souhaitons vivement que le dialogue qui s'est instauré depuis quelques années entre l'IAV et les associations de plaisanciers se poursuive dans les meilleures conditions. Nous restons à l'écoute de vos demandes et propositions, que nous nous employons à satisfaire à chaque fois que nous le pouvons. Le projet de deuxième écluse reste un de nos dossiers prioritaires, et nous travaillons sans relâche pour pouvoir le concrétiser dans les meilleurs délais, afin d'offrir aux plaisanciers un service amélioré avec un accès à l'estuaire facilité, aux heures les plus propices à la navigation.

En vous réitérant à la fois nos excuses pour cette mauvaise communication, et notre volonté de poursuivre avec vous le dialogue dans un souci d'amélioration continue des conditions de navigation en estuaire, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente
Pour la Présidente
Le Directeur Général Adjoint

P.O. 

Jean-Pierre ARRONDEAU